

COMMUNE D'ARTAGNAN

Séance du 11 avril 2024

Membres en exercice :

14

Date de la convocation: 02/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le onze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Stéphane ETIENNE

Présents : 10

Présents : Stéphane ETIENNE, Christine APARICIO, Marc CLAVEL, Lucien COMBESSIES, Isabelle BETTONI, Michelle BROUCA, Eric CHAUMES, Sylvain DUPRAT, Stéphanie LOPEZ, Pierre MELENDEZ

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Représentés: Carlos MARTINS par Christine APARICIO

Abstentions: 0

Excusés:

Refus : 0

Absents: Christian DOURS, Stéphane SARDOU, Fabienne VIGNOLO

Secrétaire de séance: Sylvain DUPRAT

Objet: Approbation PV du 26 mars 2024 - DE_016_2024

Monsieur expose les décisions qu'il a été amené à prendre depuis la dernière réunion du conseil municipal, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties :

DEC_014_2024 : DIA 65 035 24 00001 C552

DEC_015_2024 : DIA 65 035 24 00002 C623

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal prend note des décisions prises.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de PAU – Villa Noullobos, 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX – dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Acte rendu exécutoire, après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___

Le secrétaire de séance, Sylvain DUPRAT	Le Maire, Stéphane ETIENNE
Signature	Signature